

Bonjour à toutes et à tous,

Au cours des derniers mois, le SESQI est intervenu auprès de l'employeur concernant plusieurs situations où des membres nous ont rapporté une surcharge de travail, un manque d'effectifs et des difficultés liées à la répartition des tâches.

Bien que des échanges aient eu lieu avec l'employeur, nous continuons de recevoir des signalements laissant croire que ces situations persistent dans certains secteurs.

Afin d'être en mesure d'intervenir efficacement, nous avons besoin de votre collaboration.

Si vous vivez une situation comparable, nous vous invitons à communiquer avec votre représentant syndical ou avec le SESQI en nous transmettant des informations précises, par exemple :

- Surcharge de travail persistante;
- Tâches assumées en raison de postes vacants ou non remplacés;
- Difficultés à respecter les échéances en raison du manque de ressources;
- Climat de travail préoccupant;
- Impacts sur votre santé ou celle de vos collègues;
- Toute autre situation que vous jugez préoccupante.

Plus les informations que nous recevons sont précises et documentées, plus nos interventions auprès de l'employeur seront efficaces.

Gestion des priorités

Lorsque votre charge de travail ne vous permet pas de réaliser l'ensemble des tâches qui vous sont confiées, nous vous recommandons d'en informer rapidement votre gestionnaire et de lui demander d'établir clairement les priorités.

N'hésitez pas à demander quelles tâches doivent être réalisées en premier, lesquelles peuvent être reportées et lesquelles doivent être temporairement suspendues afin de respecter les attentes de l'organisation.

Lorsque cela est possible, privilégiez une confirmation écrite (par courriel, Teams, etc.) des priorités établies. Cette façon de faire protège autant les employés que les gestionnaires et permet d'assurer une compréhension commune des attentes.

Le SESQI demeure disponible pour vous accompagner si la situation persiste malgré vos démarches ou si vous estimez que votre charge de travail compromet votre santé, la qualité de votre travail ou les services offerts.

Notre objectif n'est pas que le travail cesse, mais qu'il soit réalisé dans des conditions réalistes, sécuritaires et respectueuses des capacités de chacun.

Merci de votre collaboration.

Sylvain Beaulieu

Président

SESQI – SCFP 2929